



*Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères*

*Le Ministre*

*Ministère de l'Economie et des Finances*

*Le Ministre*

Paris, le 25.09.18 004190 CM

Monsieur le Ministre,

Une longue histoire relie les pays d'Afrique à la France, comme en témoigne la force de nombreuses politiques dans le domaine du développement, de la coopération monétaire, de l'action culturelle et linguistique, de l'encouragement aux échanges et investissements internationaux.

Dans sa diversité et sa vitalité, l'Afrique est le continent de l'avenir, au croisement des défis humains, démographiques, économiques et écologiques mondiaux. C'est principalement en Afrique que se jouera le succès ou l'échec des objectifs de développement et l'élimination de la pauvreté dans le monde. Elle dispose de nombreux atouts : une population jeune, une gouvernance qui se réforme progressivement, l'émergence de structures de coopération et d'intégration régionale. C'est dans cet environnement que doivent s'épanouir le secteur et les initiatives privées, principales sources de prospérité et d'emploi.

Dans son discours prononcé à l'Université de Ouagadougou le 28 novembre dernier, le Président de la République s'est engagé en faveur d'un renforcement des relations économiques entre la France et le continent africain, de sorte que l'Afrique devienne une véritable priorité de la diplomatie économique française.

L'Afrique offre des opportunités uniques pour le développement de nos entreprises, à la fois pour les grands groupes, mais aussi pour les entreprises de taille intermédiaire, les petites et moyennes entreprises, ainsi que les entrepreneurs et les start-ups. Le visage de la France en Afrique doit refléter cette diversité et le dynamisme de l'écosystème français. Le regard de la France sur l'Afrique doit lui aussi changer, en intégrant les énergies, les opportunités et les initiatives dont le continent témoigne chaque jour davantage.

La déclinaison concrète de cet engagement nécessite de préciser les actions à entreprendre pour appuyer efficacement les décisions d'investissement de nos entreprises sur le continent africain. C'est pourquoi nous souhaitons vous confier la préparation d'un rapport à nous remettre d'ici au 31 mars 2019, visant à examiner la meilleure manière :

- accompagner les entreprises françaises, notamment les PME et ETI, vers le continent africain, tenant compte de la réforme engagée de notre dispositif d'appui à l'export, et de l'articulation entre les instruments de la Banque publique d'investissement, et de l'Agence française de développement et de sa filiale secteur privé Proparco.
- veiller, comme s'y est engagé le président de la République, à ce que nos entreprises soient porteuses d'un partenariat exemplaire, c'est-à-dire qui respecte les règles édictées par les institutions africaines qui comme l'OHADA font progresser la bonne gouvernance, qui recherche des retombées pour la jeunesse, notamment en matière de formation professionnelle, et qui promeuve le développement des marchés et des emplois locaux. Sur chacun de ces points, vous pourrez effectuer un diagnostic des principales difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises françaises, non seulement les grands groupes, mais aussi les entreprises de plus petite taille. Vous nous soumettrez des propositions d'action publique en vue d'assurer l'exemplarité des entreprises françaises et favoriser le développement d'un environnement propice aux principes de transparence et de bonne gouvernance.
- orienter les investisseurs vers le développement du secteur privé, via des dispositifs innovants, de façon directe ou via l'émergence de gestionnaires de fonds africains. Au regard de l'appétence mesurée des investisseurs pour le continent et du nombre restreint de fonds africains dédiés aux TPE/PME, vous pourrez proposer les moyens de lever les freins au développement d'un écosystème plus riche en matière de capital-investissement.

D'une manière générale, vous tiendrez compte dans votre réflexion de l'évolution des politiques européennes et multilatérales, notamment en matière commerciale, vis-à-vis du continent africain.

Dans le cadre de votre mission, vous bénéficierez d'un soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères et du ministère de l'économie et des finances.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

*JY Le Drian*

Jean-Yves LE DRIAN

*Bruno Le Maire*

Bruno LE MAIRE